

# Précarité et exclusion

## Chiffres-clés en 1999

- Taux de chômage : 16%
- Taux de chômage masculin : 13,7 %
- Taux de chômage féminin : 18,9 %
  
- Revenu net moyen annuel en euro/foyer : 12 384  
(chiffres de 1997)

## Un taux de chômage élevé

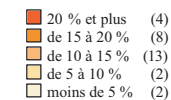
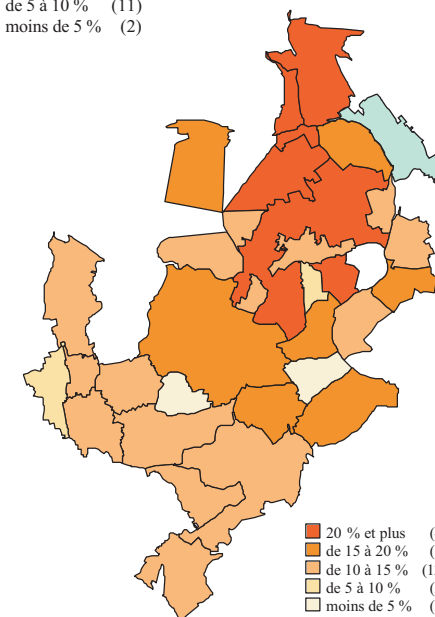
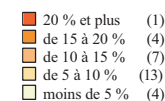
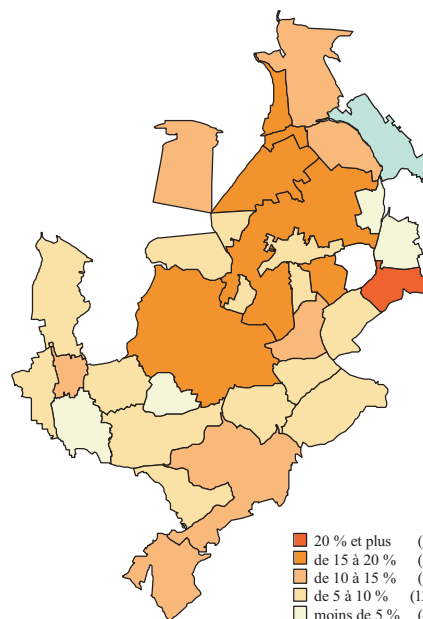
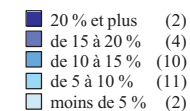
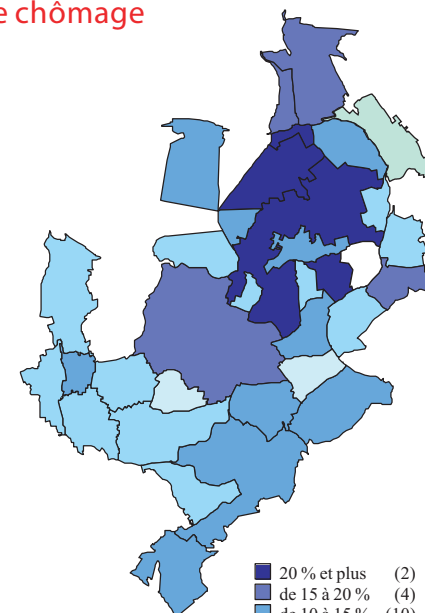
Entre 1990 et 1999, la population active a augmenté sensiblement. Cette augmentation est à la fois due aux apports migratoires, au fait que les générations en âge de travailler sont plus nombreuses et à l'augmentation générale du taux d'activité des femmes.

Toutefois, cette augmentation de l'emploi n'a pas empêché le nombre de chômeurs de s'accroître et il s'avère que le dynamisme de l'emploi local laisse le chômage à un niveau relativement élevé. Comme partout, les femmes et les jeunes sont plus particulièrement touchés avec les mêmes écarts qu'observés ailleurs ; on note néanmoins une situation moins défavorable autour de 30 ans.

	Eure	CASE
Taux de chômage	12,80%	16%

Source : INSEE Profils des communes, 1999

## Taux de chômage

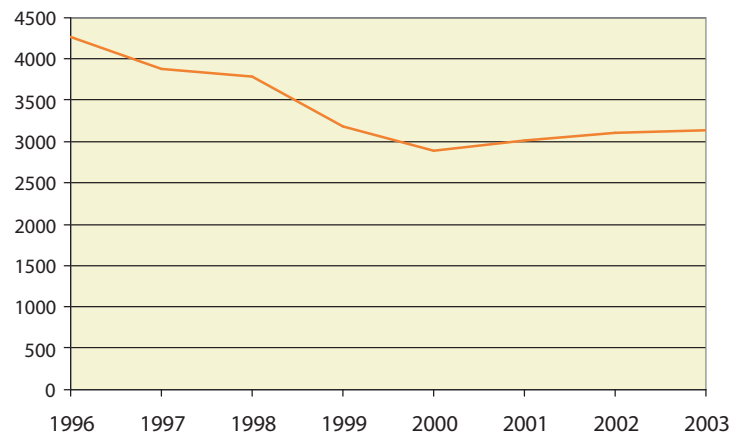


## Taux de chômage des hommes

## Taux de chômage des femmes

Source : INSEE Profils des communes, 1999 - Cartographie : AREHN, octobre 2003

## Evolution des demandeurs d'emploi de 1996 à 2003 (catégories 1,2 et 3\*)



\* Sont comptabilisés ici les seuls demandeurs d'emploi n'ayant travaillé aucune heure. Concerne les personnes sans emploi, inscrites à l'ANPE, immédiatement disponibles, à la recherche :

- Soit d'un emploi, à durée indéterminée, à temps plein (demandes d'emploi de catégorie 1)
- Soit d'un emploi à temps partiel (demandes d'emploi de catégorie 2)
- Soit d'un emploi saisonnier ou temporaire (demandes d'emploi de catégorie 3).



Le territoire Seine-Eure est touché par un fort taux de chômage malgré la présence d'un tissu économique dynamique.

## Taux de couverture population des personnes couvertes RMI, API et AAH

### Définitions

- RMI : revenu minimum d'insertion
- AAH : Allocation Adulte Handicapé
- API : Allocation Parent Isolé

	2000	2001	2002
<b>CASE</b>	7,2	7,3	7,4
<b>EURE</b>	4,9	5	5,2
<b>HAUTE-NORMANDIE</b>	6,3	6,2	6,4

Source : CAF - INSEE, 2005

## Taux de couverture population des personnes bénéficiaires des Minima Sociaux C.A.F.

	2003	2004
<b>CASE</b>	7,7	8,2
<b>EURE</b>	5,2	5,6

Source : CAF - INSEE, 2005

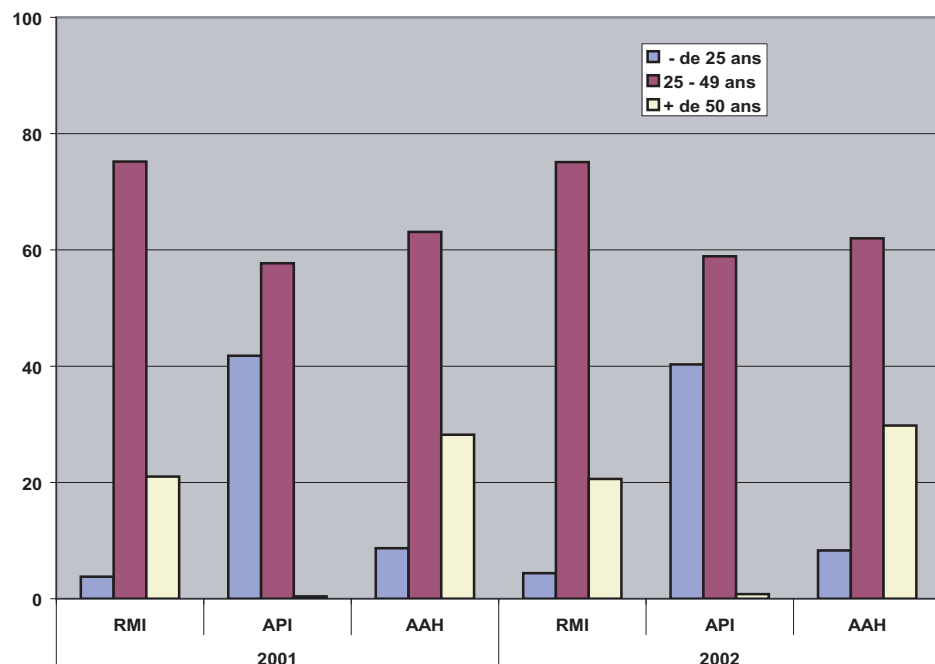
Grâce à une conjoncture économique favorable, le nombre de demandeurs d'emploi a décliné au cours des 5 dernières années du siècle précédent.

A partir de 2000, le mouvement de désindustrialisation a repris avec la fermeture de sites industriels anciens provoquant une remontée du chômage.

Les statistiques montrent également que le nombre de bénéficiaires des minima sociaux est proportionnellement plus élevé que dans le département et la région. Cette tendance tend à se renforcer au fil des années.

Ainsi, malgré une dynamique économique forte, créatrice d'emploi, le territoire est victime d'un phénomène de paupérisation durable.

## Répartition par tranches d'âge des bénéficiaires RMI, API et AAH et évolution 2001/2002



Source : CAF, 2005

Le niveau moyen de revenu sur l'agglomération Seine-Eure est en 1997 très sensiblement inférieur (de 8 %) à celui du département, écart qui s'est creusé entre 1990 et 1997.

Le modeste niveau de revenu moyen masque des disparités très sensibles avec un revenu moyen faible sur Val-de-Reuil et assez médiocre sur Louviers, Pîtres, Le Manoir et Léry.

On observe un processus de paupérisation entre 1990 et 1997 à travers une diminution en francs constants par an du revenu moyen de Mesnil-Jourdain (-2,7 %), Léry (-2%), Acquigny (-1,9 %), Surtauville (-1,9 %), Val-de-Reuil (-1,8 %) et Louviers (-1,5 %).

Il est à noter que ce sont les communes dont les revenus imposables sont les plus faibles qui enregistrent l'évolution à la baisse la plus importante, tandis que les communes dont les revenus imposables sont les plus forts, les voient encore s'accroître.

## Evolution des revenus imposables 1990/1997/1998 et comparaison avec le Département et la Région

		1990	1997	1998
CASE	Foyers fiscaux non-imposés	49,2	52,6	49,5
	Revenu net moyen (kF/foyer)	76,8	82,5	83,4
EURE	Foyers fiscaux non-imposés	47,8	49	45,7
	Revenu net moyen (kF/foyer)	81,9	89,9	91,8
HAUTE-NORMANDIE	Foyers fiscaux non-imposés		50,5	47,5
	Revenu net moyen (kF/foyer)		87,3	89,1

Source : INSEE - DGI, 2005

Au total, sur la Communauté d'agglomération, l'augmentation de la part des ménages non imposés est de 3,9 points contre 2,1 points en France et dans le département.

## Politique locale

La lutte contre l'illétrisme et l'analphabétisme ainsi que le développement de la formation professionnelle et continue, comptent parmi les priorités de la CASE pour tenter de diminuer la précarité et l'exclusion.